

Nanterre

ou

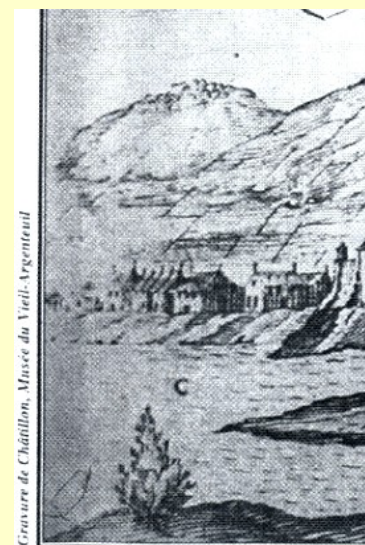
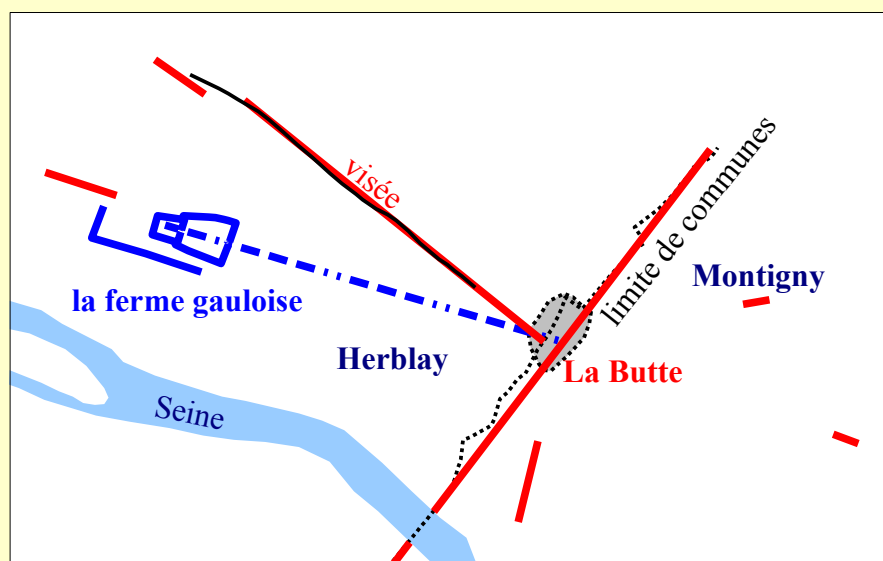
La recherche est un long cheminement...



Herblay et Montigny, la Butte de la Tuile

aquarelle, 19°

I - HERBLAY

gravure, 17^e

A l'occasion des fouilles archéologiques de l'Olympium à Herblay en 1991-1994, fut découverte une "ferme indigène" (on aurait dit : un village gaulois) occupée de -100 à -30.

Je me fis rapidement la remarque que le village et ses palissades avaient leur entrée dirigée vers la colline voisine qui marque aujourd'hui la limite des communes d'Herblay et de Montigny. Cette réalité se voit beaucoup moins dans la mesure où, autour de 1900, le mont a été décapité (il est passé d'une altitude de 117 mètres à celle de 95 mètres).

Ce mont est une butte-témoin exploitée en marnes et en gypse dès les époques gallo-romaine et mérovingienne (les sarcophages de la région parisienne sont en plâtre).

A signaler, la découverte « dans les fondements de la Butte des galeries très habilement creusées et couvertes d'inscriptions qui déroutent les archéologues »^{HCL page 114} qui furent attribuées aux Gaulois ou aux premiers chrétiens,^{Lefeuvre 1856 et Lefeuvre 1867} dont nous n'avons hélas plus trace.

Historiquement, elle fut certainement un lieu stratégique : dans la civitas des Parisii, elle avait vue sur le territoire des Vélocasses et éventuellement des Carnutes. Un château a pu s'y dresser aux époques féodales. Elle a pu être un de ces "montcel" (petits monts) couverts de vignes désignés dans une charte de 862, et ce fut probablement son nom comme le rappelle une place d'Herblay voisine, la "place du Montcel".

Avec mes yeux d'archéologue, je m'avisai qu'on aurait pu déceler l'emplacement du site gaulois si on avait repéré les parcelles qui se dirigeaient vers l'élévation. La suite logique était de vérifier si d'autres emplacements apparaissaient. On élaborerait ainsi une technique permettant de mettre au jour des sites, probablement d'époques variées.

Ainsi, à partir de ces deux critères (persistance du parcellaire à cet endroit et structures axées sur la colline), j'imaginai qu'un archéologue aurait pu discerner l'existence d'une installation, avant même d'avoir sondé. Je fis alors le test systématiquement à partir de l'ancien sommet, en notant les lignes en

rayon.

L'élément principal apparaissant est une visée, conservée par le tracé d'une rue, d'orientation nord-ouest et axée sur la Butte. Cette visée passe tout d'abord un peu au nord d'une place, - justement la place du Montcel -, où on allumait le traditionnel feu de la Saint-Jean d'été, au pied de la statue du Baptiste qui surmonte la place. Ce premier indice oriente tout naturellement sur une hypothèse de visée solsticiale, qui serait celle du soleil couchant d'été. Le château principal s'est curieusement implanté à cet endroit non défensif, après qu'Herblay ait été clos de murs (1588). Le choix de son emplacement devient plus explicable si l'on songe qu'il a pu succéder à un premier château construit sur le sommet, comme le relatait la tradition recueillie par les châtelains des années 1900. entrevue Robert Fournier 1964

Deux lieudits, l'Orme Macaire et l'Orme Brûlé jalonnent ensuite ce parcours. C'est encore un élément solsticial : que l'on songe à *l'Histoire Naturelle* de Pline l'Ancien qui désigne l'orme comme "arbre du solstice" à cause de ses feuilles qui auraient la particularité de se retourner à cette période. J'aurais voulu vérifier si la coïncidence orme-visée se retrouvait sur Argenteuil, mais je n'ai pas obtenu les éléments nécessaires à cette étude.

Dans le cadre de mes hypothèses sur le triangle 345, j'ai comparé cette orientation avec celle constatée, mais l'azimut $306,87^\circ$, qui est l'angle de l'hypothénuse, n'est pas celui relevé sur la carte. Je m'étais arrêté à un azimut de $308,11^\circ$, qui me posait un gros problème : il correspondrait à un coucher de soleil en +2100 ! Après avoir envisagé qu'il s'agisse là d'un témoignage d'êtres du futur qui visiteraient notre époque, - je rigole, - j'avais planté là mon étude en me promettant de la reprendre sous un autre angle. On voit, sur le schéma, l'erreur commise : je partais du principe que l'ancien sommet devait être au décrochement de la limite de communes.

Depuis, j'ai redressé la barre en me fixant uniquement sur la partie principale de la visée, pour obtenir alors un azimut de $308,88^\circ$. Ce qui pourrait donner une datation des environs de -1500. Ouf !

II - NANTERRE



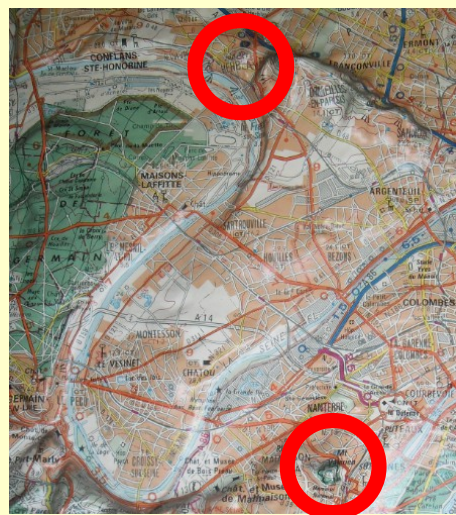
échelle des fossés différente de celle du plan

Fond de plan de la partie fouillée réalisé à partir du rapport de fouilles d'Antide Viand 2003 (voir bibliographie)
(J'ai contacté l'archéologue ce 23/03/2013 et placerais la situation exacte en conséquence).

C'est alors que je me penchais sur la disposition de Nanterre.

Le mont Valérien présente les mêmes caractéristiques que la Butte : une colline isolée proche de la Seine, des limites de communes perpendiculaires au fleuve, une visée apparemment solsticiale. Ici encore, le lieu est stratégique : du pagus des Parisii, il surveille celui des Carnutes.

Les deux collines sont distantes de 13 kilomètres et se voient toutes deux de loin.



sur IGN 1993 "le relief de l'île de France"

La visée le plus à l'ouest, et que je nomme « *la visée majeure* », est ponctuée d'un lieudit Les Gibets (mais c'est normal car c'est une limite de communes). Je ne peux en proposer de datation, peut-être ai-je mal "calé" son orientation, ou bien la visée est-elle issue d'une observation faite à l'inverse, vers le soleil couchant, à une date proche du solstice.

La visée suivante indique l'église de Montesson, - église elle-même sans caractéristique particulière (elle est du 13^e siècle, dédiée à Notre-Dame, et possède son orientation propre). Par contre, sur Montesson, il existe un lieudit l'Orme du Bon Puits (1403), mais j'ignore sa situation.

Son orientation permettrait une datation de -4000 / -1100 avec une large fourchette d'incertitude.

En conséquence et dans ces conditions – et si on peut parler d'hypothèse raisonnable, – on devrait pouvoir supposer que l'église de Montesson aurait été édifiée à l'emplacement d'un mégalithe.

Peut-être en rapport avec l'une de ces deux visées, je relève à Nanterre le lieudit Ormesson (prononcer Ormeçon, à la mode de la région parisienne).

Faut-il discerner deux périodes de visées ? La visée 2 serait d'époque néolithique et la *visée majeure* serait gauloise ou mérovingienne, voire contemporaine ? A déterminer plus précisément.

L'une de ces deux visées aurait pu servir de base à un tracé fondateur de la ville gauloise, une sorte de *cardo / decumanus*, mais l'orientation des fossés dégagés lors des fouilles, si elle suggère bien une disposition orthogonale, ne laisse pas apparaître un rapport d'évidence, surtout si l'on songe que cette orientation peut simplement s'expliquer par la proximité des berges de la Seine.

Rappelons l'hypothèse récente qui verrait dans les vestiges dégagés à Nanterre la capitale des Parisii, le précurseur de Lutèce.

Sainte Geneviève



Histoire et archéologie – Incontestablement un sanctuaire important a existé dès l'époque gauloise et Nanterre (Nemptodoro, 6^e siècle) tire son nom de nemet-, temple, vu comme un "bourg sacré".^{ROBL p. 36} Son importance est confirmée par la découverte en 1900 d'une sépulture à char du 3^e siècle avant Jésus-Christ, justifiant la présence de seigneurs gaulois^{ROBL p. 259}. D'autres découvertes, d'un trésor gallo-romain, de sépultures mérovingiennes et carolingiennes^{ROBL p. 260} (un "martray"^{ROBL p. 161}) à Nanterre, d'autres à Suresnes (15 sarcophages de plâtre mérovingiens, au sud-est même du mont Valérien, en 1888.^{ROBL p. 261} doivent désormais être resituées dans le contexte de la Civitas parisienne.

Sainte Geneviève protectrice de Paris, est une sainte mérovingienne (423 - 512 ou 513) fêtée le 3 janvier, donc à une date proche du solstice.

Nanterre, c'est bien sûr le lieu de naissance^{ROBL p. 126} et le début du cycle de la patronne de Paris, vouée au Seigneur par saint Germain d'Auxerre lors de son passage par voie fluviale^{ROBL p. 126} en 429.^{ROBL p. 161} (mais je découvre qu'une tradition situerait cette rencontre à Charonne ?). Cette rencontre avec saint Germain d'Auxerre et saint Loup de Troyes eut lieu en 429 lors de leur voyage en Bretagne (Grande Bretagne actuelle), probablement par voie fluviale.

Deux dates marquent son époque, 451, siège d'Attila sur Paris, puis Childéric en 465.

L'église paroissiale est attestée en 591^{ROBL p. 257} et la fondation de l'église dès le début du 5^{ème} siècle^{ROBL p. 161}, c'est l'actuelle église Saint Maurice^{ROBL p. 161}, et elle desservait le palais mérovingien de Rueil, mais le domaine fut scindé en deux démembrements, Colombes et Rueil, dont les deux églises, de part et d'autre de Nanterre, voient leur fondation au 6^e ou 8^e siècle placée sous la titulature de Saint Pierre et Saint Paul^{ROBL p. 259} (29 juin).

Elle convainc Clovis d'ériger une église Saint Pierre - Saint Paul à Paris : on retrouve encore cette titulature proche du solstice.

Rueil est un "roto", gué, au sens primitif de passage (sur la rivière) ou chemin^{ROBL p. 26}, une voie menant au fleuve, jusqu'au passage à gué – ou au port ?) « Il y avait probablement un port » relate Michel Roblin, parlant du gué de Rueil. ^{p. 260}

Est-ce là, à l'extrémité de l' "axe majeur", que débarqua saint Germain d'Auxerre ? Pour monter directement et en droite ligne à un sanctuaire païen érigé au sommet du mont, et y consacrer sainte Geneviève ?

La symbolique

La visée est solsticiale, et les deux paroisses du démembrement ont pour titulature saint Pierre et saint Paul, fêtés le 29 juin, date proche du solstice d'été. Ils sont doubles, comme l'est le Janus des solstices (et ses deux Saint-Jean), mais saint Pierre à lui seul aussi est double, avec ses clés, gardien de la porte, du passage, du seuil aux limites de la civitas.

Berceau de la sainte

Camille Jullian avait supposé que le temple de Nanterre avait été christianisé, expliquant alors le passage de saint Germain l'Auxerrois qui n'aurait pas été fortuit. Cependant la Vie de sainte Geneviève ne mentionne pas le fait.^{ROBL p. 260}

Or, si le temple païen se dressait au sommet du mont Valérien (le fort de Suresne a été construit en 1842), sa visée était "occidentée", son entrée faisait face au soleil couchant du solstice d'été, à la voie menant au fleuve. La christianisation du sanctuaire consistait à le "retourner", à le "profaner", conformément au symbolisme nouveau de la résurrection et du soleil levant. La nouvelle visée était-elle prise de la rive opposée ou d'un lieu adéquat fixé sur cette ligne ? Elle coïncidait alors avec le solstice opposé, cumulant un léger décalage de date. Ce pouvait être la Sainte Geneviève, le 3 janvier.



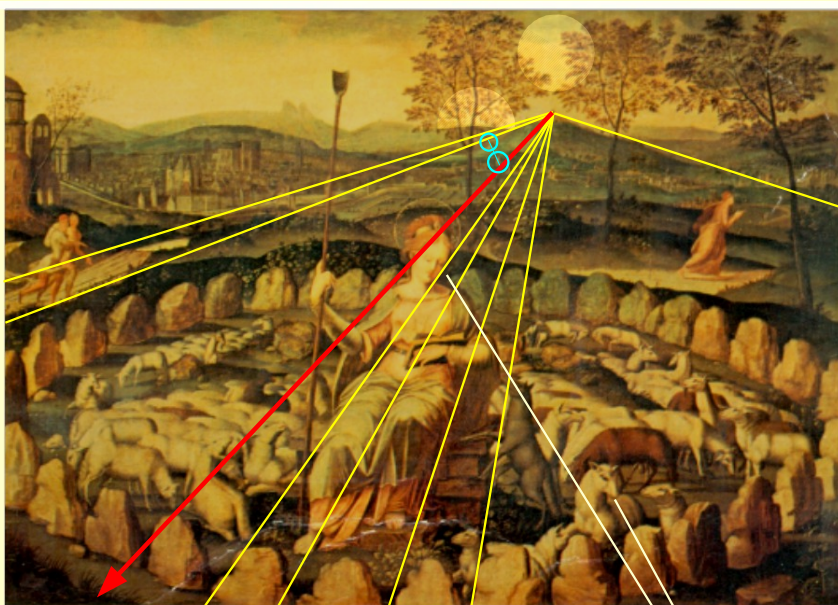
2

La visée de l'"axe majeur"

a pu être une visée prise vers le soleil se levant sur le mont Valérien un jour de solstice d'hiver, à partir d'un point haut comme Jambville, à 34 km. Si c'est le centre du disque qui a été visé, elle pourrait dater des environs de -2450.

Au 5^e siècle, un observateur placé à l'extrémité immédiate de cette visée, sur le bas de la rive droite, pouvait voir le soleil se lever sur le mont Valérien juste dans l'alignement.

Alors ? Il se serait trouvé logiquement là, le cromlech C' ? Mais la peinture contredit cette conclusion, semblant le montrer plus au nord.



Peinture de l'église Saint Merri Paris IV^e - sainte Geneviève entourée de mégalithes (un cromlech) - Photo Service Archives Photographiques du Ministère des Affaires culturelles, reproduit en couverture de John Peek (voir bibliographie ; montage – le soleil n'est pas dessiné sur le tableau original, avis au lecteur distrait).

Symboles encore

Le paysage qui encadre la scène semblerait celui de Nanterre, avec le mont Valérien sur lequel on verrait un édifice M1 et deux autres à sa gauche – si toutefois j'identifie bien les monuments.

Sur la peinture, j'ai représenté un soleil agrandi. Quelques instants après le lever, le soleil surmontera le mont Valérien.

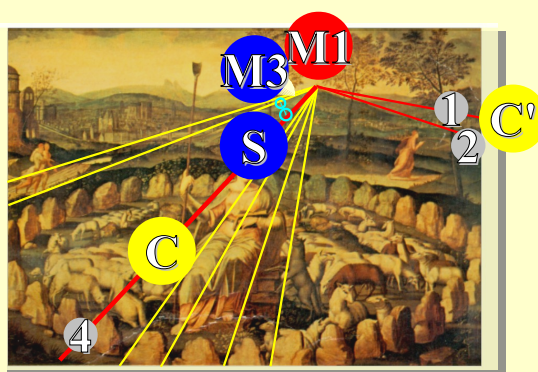
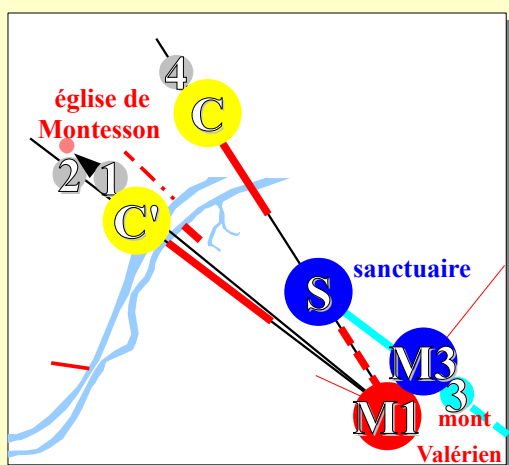
L'artiste, dans une volonté évidente, a fait converger les lignes principales du tableau sur le sommet du mont Valérien. Parmi elles se trouve la visée aboutissant au cromlech représenté, probablement la n° 4 puisqu'elle passerait par la chapelle de la sainte. En bleu, ce sanctuaire et plus haut un monument matérialisent la visée locale du lever (n° 3).

Anecdotes, les regards de Geneviève et de son mouton aboutissent à un point hors du cadre du tableau, et peut-être en ligne avec la visée bleue. Là où se projette l'ombre de la chapelle ?

Comme pour adresser une dernière remarque, les personnages vont dans le sens du soleil.

*
* *

Les visées (suite)



Sur la peinture (à droite) trône le monument M1 au sommet du mont Valérien, puis cet autre monument au nord (M3) qui domine la visée solaire en S (sanctuaire situé en contrebas). L'alignement mont Valérien – sanctuaire aboutirait au cromlech C, dessiné dans cette position sur la composition.

1

Visée "mégolithique"

Si l'on recherche d'où pourrait sembler naître le Soleil du solstice d'hiver derrière le mont Valérien et le monument M1 sur la visée "mégolithique", on ne trouve pas de lieu en recul en plaine pour déceler un lieu de réunion possible. Il faut chercher un point de même altitude ou d'altitude supérieure.

Non, la visée a dû être prise du mont Valérien un jour de solstice d'été. La première altitude remarquable serait Evéquemont, à 26 km (176 m) et surtout Averno, au sommet du bois de Galluis à 36 km (altitude 202 m) (Tiens, c'est là que je me suis promené il y a peu à la recherche d'une trace d'un mégalithe hypothétique que viseraient l'allée couverte de [Guiry et la Pierre Droite de Gadancourt...](#))

Cette visée, que je pense la plus ancienne et contemporaine des mégalithes, n'a semble-t-il laissé de traces au sol que loin dans sa partie ouest. Par contre, sa datation (-3250) m'étonne et provient de ce que l'azimut mesuré n'est pas forcément fiable : la visée sur l'église de Montesson n'apporte qu'une approximation. D'autre part, savons-nous si la visée était purement solsticiale ? Le fait que le culte local semble avoir été lié à la Saint Pierre - Saint Paul (29 juin) indique un décalage.

3

Mais le lieu de culte (avec cromlech hypothétique C' ?) de l' "axe majeur" (2) était bien trop éloigné. Les Nanterriens se sont fait un lieu de culte sur place en choisissant un emplacement S (comme Sanctuaire) au centre de leur ville. Pour ce faire, ils ont dû renoncer à viser le sommet du mont Valérien bien trop haut (altitude 162 m) et demandant trop de recul et se sont contentés de l'éminence coiffée du monument M3 située juste au nord. Il en résultait un lieu de visée situé à 2 kilomètres du sommet (visée bleue, 127,16° sud-est) : lieu de naissance de la sainte et lieu d'implantation de la chapelle, et **d'où l'on voyait surgir le soleil le jour commémoratif de la sainte.**

Ils n'ont fait en cela que suivre une implantation plus ancienne. En effet la déclinaison maximale tendant à diminuer, le lieu de visée du lever au solstice devait se trouver un peu plus à l'ouest, comme dirait le professeur Tournesol, où devraient subsister des vestiges gallo-romains. La découverte sous les travaux de la cathédrale de sarcophages de ces périodes gallo-romaine et mérovingienne internet, <http://fr.topic-topos.com/cathedrale-sainte-genevieve-et-saint-maurice-nanterre> conforte l'hypothèse.

Ajoutons cependant que la recherche d'un lieu choisi pour une visée véritablement solsticiale nous entraîne beaucoup trop à l'ouest.

4

Une quatrième visée se fait jour, inattendue, sur laquelle se place la cathédrale actuelle et donc aussi la maison natale de sainte Geneviève. Elle est particulièrement bien matérialisée (route) au bord du fleuve, à son extrémité nord.

Elle semble s'être contentée de mener d'un sanctuaire primitif jusqu'aux rives et au-delà : est-ce là, en C, qu'il faudrait rechercher l'emplacement du cromlech ? C'est bien cette même situation qui paraît suggérée dans la disposition de la peinture.

C comme C' seraient dans l'alignement d'un gué ou d'un pont.

Symboles, suite et fin

Mais, pour en revenir au tableau... Est-ce bien **un orme** qui cache le soleil à la sainte ?

27/02/2014

Le cromlech

Suite à un courrier, je réalise que je m'étais limité à rechercher des visées néolithiques.

Mais il était dommage, concernant l'emplacement du cromlech, de ne pas confronter mes hypothèses aux investigations historiques et archéologiques qui ont pu en être faites.

Il apparaît^{Peek} que ce cromlech

- aurait été situé en limite de zone inondable

- des pierres ont été signalées à proximité de la gare, qui auraient pu être semblables à celles figurées sur la peinture

- un lieudit pourrait s'y rapporter : *le Parc de Sainte Geneviève* ; piste solide à mes yeux. Sa situation se retrouve encore ^{sur internet}, et il faudrait vérifier son emplacement sur le cadastre napoléonien, quoique sachant qu'un toponyme peut s'être déplacé.

En fonction de quoi l'hypothèse C^o sur la visée 2 s'avère correspondre.

Belle illustration de concordance entre diverses méthodes (j'avoue que j'avais oublié ces renseignements au moment où j'ai réalisé mes investigations).

Belle illustration surtout de géographie sacrée : une visée mégalithique implique, 2 à 4000 ans plus tard, au début de l'ère chrétienne, la date - 3 janvier - de fête d'une "sainte" issue des observations et des croyances solaires (le jour d'observation à partir du cercle "sacré" du lever du soleil sur le mont Valérien).

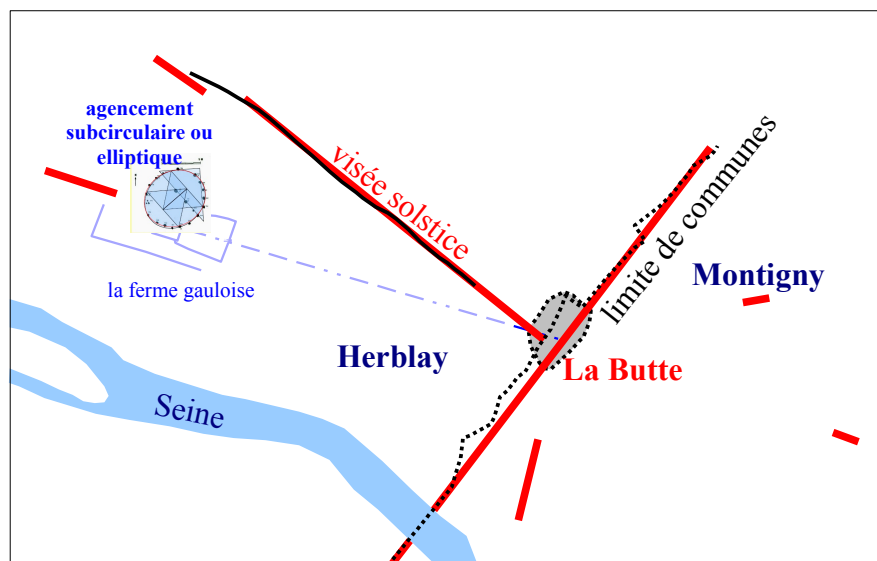
Ce monument a disparu vers 1750-1840 et aurait mesuré 6 à 7 mètres de diamètre. Mon avis d'archéologue (amateur) ne désespère pas, si le sol n'a pas été détruit, d'y retrouver les trous de fixation des pierres !

John Peek cite des sépultures dolméniques entourées d'un cercle de pierres se prêtant à un rapprochement.

Je rattacherai plus sûrement ce monument à l'installation sans sépulture découverte en 1992 à Herblay ^{Le passé à la loupe pp. 52 et 57} ("trous de poteaux") et assimilée à un "bâtiment" "subcirculaire" daté de -4400/-4100 ^{trous trouvés dans les trous} de 7 mètres sur 8. Sa forme peut s'identifier à une ellipse ^{module 97,5cm, voir [Mégalithes et ellipses](#) ...} semblable à celle de Guiry...

Son emplacement était tout proche de celui où s'érigera plus tard la ferme gauloise, et non sur la visée solsticiale d'Herblay.

Il y aurait donc probablement des leçons à tirer d'une étude comparative Herblay-Nanterre. Nous avons en quelque sorte bouclé la boucle mais d'autres renseignements seront à exploiter et le dossier me semble loin d'être clos.



7/03/2014

A la recherche de Lutèce

Et puisque j'en suis à joindre des "compléments", pourquoi esquiver la question actuellement sur le tapis, à savoir l'emplacement de la Lutèce d'avant César ? Il est (quasi-)certain que Paris ne présente pas de traces de cité gauloise, aussi plusieurs lieux conformes à la description du *De bello gallico* sont sur les rangs... dont Nanterre, qui ne manque pas d'arguments en effet...

"Ma" méthode de détection des visées - qui reste toujours à améliorer - ne semble pas être spécialement adaptée pour le cas présent. Le gaulois n'est plus le néolithique (quoique un site ne se fait pas en un jour et reprend souvent les données de façonnement du paysage dont il a hérité).

J'ai une autre idée : pourrait-on, sans le connaître, déterminer l'emplacement d'une cité dans un paysage ?

La réponse tient aux a-priori d'archéologues actuels.

Pour ma part, je crois que rien n'empêche d'en faire l'expérience, et de soumettre à quelques chercheurs des tests dont nous connaissons la réponse. Le résultat en serait "oui... mais". Oui, les voies soudain dirigées en majorité vers un lieu détecteraient le groupement d'habitats antique. "Mais" ces voies sont des voies romaines ? Et détectent l'emplacement de la ville gallo-romaine ? Donc le cas de Paris !

C'est là que mon avis diffère. Si réellement, à ce que je crois avoir pu constater, les voies romaines n'ont fait que reprendre, pour certaines en tout cas, des voies gauloises préexistantes, (et l'on se souvient ici de l'argument souvent invoqué de la rapidité des mouvements de troupes effectués par les Romains en Gaule), il devrait rester traces des accès abandonnés à l'ancienne cité. Elle a pu avoir été brûlée et rasée, des témoins restent.

Selon moi, ces voies antiques sont la plupart rectilignes... Je pense même qu'il n'y a pas eu de hiatus entre la création de visées et de tracés rectilignes à partir de -4000 et leur utilisation en tant que communications telles qu'elles se faisaient à l'arrivée de César.

Qu'est-ce que ça coûterait d'entreprendre une étude de la sorte pour Lutèce ? Il n'est pas possible que tous les indices aient disparu. Des fragments rectilignes doivent, près de Paris, trahir un ancien centre, ils restent à relever objectivement dans les tracés cadastraux fossilisés, vues aériennes etc.

Bien sûr, les "chemins" et passages courbes n'apparaîtront pas, inutile de s'attarder à Courbevoie !

Il est loin le temps où les Gaulois habitaient des "cabanes", aujourd'hui on leur reconnaît de solides maisons de bois savamment construites. Il est temps de donner un bon coup de pied aux idées préconçues et à l'orgueil de certains chercheurs. Pan ! C'est dit.

Un aveu. Cela fait un moment que, tous les trois mois environ, je me ressaie à déceler de tels indices. Là où, plus loin de Paris, les cartes détaillées de 1970 font merveille, l'urbanisation dense et ancienne aux abords de la capitale est un handicap certain.

Voilà l'idée lancée en tout cas.

Les visées**calculs****I - HERBLAY-MONTIGNY****visée à partir de la Butte (Herblay-Montigny)****vers le NO** soleil couchant du solstice d'été

observateur X 117 m

(ou plus autrefois)

latitude de X 48,99°

horizon Y 140 m

distance Z 35000 m

azimut 308,87°

soit déclinaison solaire δ° 23° 53' soleil milieu

ce qui la daterait d'environ -1600

II - NANTERRE

1

-1

visée à partir du mont Valérien au-delà de l'église de Montesson**vers le NO** lieu du soleil couchant du solstice d'été

observateur X 162 m

latitude de X 48,87°

horizon Y 205 m

distance Z 35500 m

azimut 309,28°

soit déclinaison solaire δ° 24° 02' soleil milieu

ce qui la daterait d'environ -3250 (soleil sur l'horizon environ -4000 ; mais soleil sous l'horizon environ -1100)

1

visée "mégolithique" à partir d'Avernes sur le mont Valérien, passant par l'église de Montesson**vers le SE** lieu du soleil levant - au solstice

observateur X 202 m

latitude de X 49,07°

horizon Y 162 m

distance Z 35600 m

azimut 129,28°

déclinaison solaire δ° soleil milieu 23° 53' soit -1600 ; soleil sous -24° 6' soit -4000 ; soleil sur -23° 39'

2

visée à partir du mont Valérien sur la limite de communes**vers le NO** soleil couchant du solstice d'été

observateur X 162 m
 latitude de X $48,87^\circ$
 horizon Y 196 m
 distance Z 34000 m (Jambville)
 azimut $307,16^\circ$
 soit déclinaison solaire δ° $22^\circ 51'$ soleil milieu soit environ -2450

2

visée de l' "axe majeur" inversée sur le mont Valérien

vers le SE lieu du soleil levant - au solstice

observateur X 197 m Jambville
 latitude de X $49^\circ 3' 29,22''$
 horizon Y 162 m
 distance Z 34000 m
 azimut $127,16^\circ$
 soit déclinaison solaire δ° soleil milieu $-23^\circ 58' 22,1''$ soit environ -2450

2

visée de l' "axe majeur" inversée sur le mont Valérien

vers le SE lieu du soleil levant

un 3 janvier du 5^e siècle

observateur X 25 m
 latitude de X $48^\circ 53' 49,82''$
 horizon Y 162 m
 distance Z 4410 m
 azimut $127,16^\circ$
 soit déclinaison solaire $\delta^\circ = -22^\circ 26'$ soleil milieu
 Mais surtout elle convient pour viser effectivement le lever du 3 janvier, fête de sainte Geneviève, calendrier julien vers le 5^e siècle. La réalité astronomique est alors celle du 5 janvier "vrai" à cause du décalage du calendrier julien à cette époque, et la déclinaison (règle de trois, décl actuelle du 5 janvier x déclinaison max 5^e siècle / déclinaison max actuelle) est
 $-22^\circ 28' \times 23^\circ 38' 43'' / 23^\circ 26' 21'' = -22^\circ 39' 57''$.

3

visée du sanctuaire génovéfain-cathédrale actuelle S, vers l'élévation secondaire et le monument M3

vers le SE lieu du soleil levant

un 3 janvier du 5^e siècle

observateur X 39 m
 latitude de X $48,89^\circ$
 horizon Y 97 m
 distance Z 2040 m
 azimut $127,16^\circ$
 soit déclinaison solaire $\delta^\circ = -22^\circ 33' 39,04''$ milieu
**Or le jour demandé du 3 janvier au 5e siècle correspond à une déclinaison de $-22^\circ 39' 57''$
 ce qui dénonce précisément l'implantation actuelle de la cathédrale...**

3

Recherche d'un lieu de culte antique dans la visée 3 vers l'élévation secondaire et le monument M3

vers le SE lieu du soleil levant

Option prise : au 2^e siècle, à l'ouest de la cathédrale, en gardant la condition d'un 3 janvier.

Or sur ce siècle, le 3 janvier correspond à un 2 janvier "vrai", astronomique.

observateur X 29 m

latitude de X 48,89°

horizon Y 90 m

distance Z 2600 m

azimut 127,16°

soit déclinaison solaire $\delta^\circ = -22^\circ 45'$ milieu

or la déclinaison recherchée est - 22° 54' ou plus

Le soleil paraîtra donc toujours un peu trop au-dessus.

3

Lieu de la visée 3 vers l'élévation secondaire et le monument M3 si nous conservons l'hypothèse d'un lever de solstice d'hiver

vers le SE lieu du soleil levant

observateur X 55 m (à l'est de l'église de Montesson)

latitude de X 48,91°

horizon Y 90 m

distance Z 5307 m

azimut 127,16°

soit déclinaison solaire $\delta^\circ = -23^\circ 36'$ milieu

C'est la déclinaison maximale en l'an 900...

Là encore, une déclinaison négative plus forte eût été meilleure... ce qui empêche toute conclusion.

Bibliographie

Lefeuve, *Le tour de la vallée...*, 1856, page 434 Herblay

Lefeuve, *Histoire de la vallée de Montmorency, Le tour de la vallée*, 1867, page 197 Erblay

HCL – Chanoine Eugène Macaire, *Herblay et ses cloches*, 1900

John Peek, *Inventaire des mégalithes de la France*, 4 - région parisienne, 1er supplément à Gallia Préhistoire, 1975

ROBL – Michel Roblin, *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque*, éditions A. et J. Picard, 1971

Alain Valais, *Le passé à la loupe, Enquête sur 50 siècles d'habitat à Herblay, en bord de Seine*, éditions du Musée Archéologique Départemental du Val d'Oise (Guiry), 1994

Antide Viand, *Nécropole du début du III^e s. av. JC et données récentes sur l'habitat groupé de La Tène finale de Nanterre (92)*, in Actes des journées archéologiques 29 novembre 2003, SRA IDF, Paris, 2003, p. 39-49, Fig. 7, Plan de la parcelle fouillée en 2003, "Un habitat desservi par des rues".